



Bureau des radiocommunications (BR)

Lettre circulaire
CR/474

Le 17 mai 2021

Aux Administrations des États Membres de l'UIT

Objet: Publication des listes des réseaux à satellite ou des systèmes à satellites avec lesquels il peut être nécessaire d'effectuer la coordination au titre des numéros 9.12, 9.12A et 9.13 et mise à jour des logiciels et des bases de données SNS connexes du BR relatifs aux services spatiaux

La Conférence mondiale des radiocommunications (Charm el-Cheikh, 2019) (CMR-19) a décidé de modifier le numéro **9.36.1** afin que le Bureau des radiocommunications identifie les réseaux à satellite ou les systèmes à satellites avec lesquels il peut être nécessaire d'effectuer la coordination au titre des numéros **9.12, 9.12A et 9.13**.

La CMR-19 a également décidé de modifier le numéro 9.53A afin que le Bureau publie, en plus de la liste des administrations qui ont fait part de leur désaccord ou qui ont formulé d'autres observations dans les délais réglementaires, la liste des réseaux à satellite ou des systèmes à satellites qui constituent la base de ce désaccord.

À cet égard, le Bureau a le plaisir d'annoncer que les publications des sections spéciales CR/C relatives aux demandes de coordination au titre des numéros **9.12, 9.12A et 9.13** reçues à compter du 1er janvier 2021 comprendront les listes de réseaux à satellite ou de systèmes à satellites en question, conformément au numéro **9.36.1**. De même, les publications des sections spéciales CR/D relatives aux observations reçues dans le cadre d'une telle coordination comprendront la liste des réseaux à satellite ou des systèmes à satellites qui constituent la base du désaccord, conformément au numéro **9.53A**.

Afin de permettre aux administrations et au Bureau de mettre en œuvre les décisions de la CMR-19 mentionnées ci-dessus et de faciliter leur tâche à cet égard, le Bureau a également le plaisir d'annoncer qu'un nouveau logiciel relatif à l'examen des chevauchements de fréquences (GIBC/FO) et une version mise à jour du logiciel SpaceCom v9.0 seront disponibles sur le site web de l'UIT à l'adresse <https://www.itu.int/ITU-R/go/space-software/en> et dans la BR IFIC (services spatiaux) 2949/29.06.2021.

L'outil GIBC/FO a été spécialement conçu pour déterminer les besoins de coordination au titre des numéros **9.12, 9.12A et 9.13** sur la base du chevauchement des fréquences et pour produire la liste des réseaux à satellite ou des systèmes à satellites affectés conformément au numéro **9.36.1**.

Il est demandé aux administrations de passer à la nouvelle version de SpaceCom v9.0 afin de formuler des observations concernant les listes de réseaux à satellite ou de systèmes à satellites publiées dans les demandes de coordination figurant dans la BR IFIC, à partir de la BR IFIC 2949.

Appui et contacts

Vous trouverez le guide utilisateur concernant le logiciel GIBC/FO (examen des chevauchements de fréquences) et la version mise à jour du logiciel SpaceCom v9.0 à l'adresse suivante:

<https://www.itu.int/ITU-R/go/space-software/en>

Le Bureau invite les administrations à lui faire parvenir leurs éventuelles observations ou suggestions concernant l'amélioration des logiciels, à l'adresse de courrier électronique fournie ci-après:

brsas@itu.int

Le Bureau reste à votre disposition, via l'adresse brmail@itu.int, pour toute précision ou assistance dont vous pourriez avoir besoin concernant les sujets traités dans la présente Lettre circulaire.

Mario Maniewicz
Directeur

Distribution:

- Administrations des États Membres de l'UIT
- Membres du Comité du Règlement des radiocommunications